**CENTRE CULTUREL DE CHÊNEE**

**Rue de l’Eglise 1-3**

**4032 Chênée**

Complément à la demande de reconnaissance de l’action culturelle spécialisée permettant d’expliquer la manière dont la sélection des artistes accueillis en résidence est opérée.

**L’AIDE À LA CRÉATION**

**Eléments contextuels**

En tant qu’opérateur soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Centre culturel de Chênée, lieu de diffusion et également de soutien à la création, aide les artistes, professionnels, en voie de professionnalisation ou amateurs, locaux ou internationaux, toutes disciplines confondues, dans la réalisation de leur projet de création par le biais de son importante infrastructure (3 salles de répétitions, deux ateliers construction/peinture, deux espaces de détente et de rencontres, 2 salles de diffusion, 1 lieu d’exposition), et en proposant des services de qualité (ressources humaines aux compétences multiples) en adéquation avec les différentes catégories artistiques rencontrées.

Notre infrastructure et ses nombreux espaces nous permettent d’accueillir chaque discipline. La force de notre équipe étant basée sur ses compétences et sur le large champ des secteurs artistiques couvert.

Notre ligne de force artistique pour l’ensemble des accueils en résidence rejoint la deuxième hypothèse d’action de notre projet d’action culturelle générale : donner à nos publics des outils permettant de mieux appréhender la société en mutation (voir page 149 de notre dossier de reconnaissance).

Pour les artistes accueillis, il s’agit de profiter d’une infrastructure propice à la création musicale, théâtrale, aux arts vivants en général ou aux arts plastiques, pour ainsi inventer, innover, répéter, écrire, adapter, composer en toute liberté… tout en posant un acte citoyen. Et également de bénéficier de notre réseau sur le territoire de l’Arrondissement de Liège, et plus loin encore.

Pour le Centre culturel, au-delà du soutien à la création artistique, l’enjeu est aussi de sensibiliser les publics aux divers processus de création, de favoriser leur accès aux droits culturels et à des œuvres diversifiées et de qualité par la mise en oeuvre de liens entre artistes, partenaires culturels et population locale, de s’appuyer sur son réseau associatif et de répondre à la demande croissante de collaboration, dans un souci constant de démocratisation.

**L’acte de candidature**

Les candidatures spontanées d’artistes de toutes disciplines confondues (Théâtre, Danse, Musique, Arts plastiques, Théâtre et Chanson Jeune public…) nous parviennent tout au long de l’année par mail ou par téléphone, ou sont parfois suscitées lors de rencontres. Nous communiquons également par le biais de notre agenda bimestriel, notre site internet et les réseaux sociaux.

Une information succincte des modalités d’aide à la création (remise de dossier, services, mission, convention de partenariat, retour artistique) est alors donnée lors de ce premier contact.

Nous sollicitons dans un premier temps, un dossier avec les éléments constitutifs suivants :

1. Une présentation de la compagnie ou de l’artiste (parcours professionnel, formation, Cv de l’équipe, personne responsable…), si possible joindre de la matière : œuvre préalablement réalisée et/ou musique enregistrée et/ou spectacle déjà investi.
2. Une présentation du projet avec note d’intention artistique et/ou lettre de motivation (musiciens).
3. Le cas échéant, demandes de subventions en cours, partenariats et soutiens éventuels, budget de création imaginé.
4. Objectifs de résidence
5. Lieu envisagé
6. Durée et période souhaitées
7. Besoins techniques
8. Besoins humains
9. Souhaits financiers

**Examen de la candidature**

La sélection se fait sur base du dossier suivi d’une rencontre avec l’artiste, lui donnant ainsi l’occasion de présenter son projet aux interlocuteurs de l’équipe concernés (animateur arts-plastiques, théâtre adulte, théâtre jeune public, musique).

Les choix s’opèrent en regard des critères suivants :

* Dimension novatrice
* Dimension d’inclusion de nos publics
* Liens avec notre projet d’action culturelle générale, et en particulier avec notre enjeu
* Contenu artistique qui questionne notre engagement citoyen
* Jeune compagnie/artiste déjà passé(e) ou pas en résidence chez nous – en demande d’un renouvellement de soutien ou d’un prolongement du partenariat : nous encourageons les collaborations sur le long terme.

Selon le secteur artistique concerné et la demande croissante des artistes, la disponibilité des locaux nous oblige parfois à postposer un accueil.

1. Questions abordées dans l’examen du dossier

* Qualité de la présentation du dossier et de l’artiste, du groupe ou du porteur de projet.
* Investissement : démarche professionnelle, en devenir ou liée au secteur amateur ? Comment envisagent-ils leur résidence ? Sont-ils préparés à mettre leur temps, moyens et énergie au service du projet ?
* Appréciation du contenu, du sens, de la justification. Quel univers artistique émane du projet ? Celui-ci est-il en lien avec notre contrat-programme, nos enjeux ?
* Pertinence et côté novateur du projet.
* Correspondance entre la demande de l’artiste et les services que nous pouvons lui offrir.

L’équipe au complet (12 personnes) est susceptible de se mettre au service des artistes : aide à la création lumière ou sonore, mise en place de bancs d’essai, d’expositions et de showcase, rencontres avec des publics précis (professionnels, jurys, associations, écoles…), regard extérieur, soutien administratif, logistique et graphique, écriture ou impression de dossiers, aide à la réalisation de budget de production, aide à la création de décor, d’expositions, prêt de matériel, recherche de personnes ressources….

* Possibilité de créer un lien, avec nos partenaires, et/ou nos publics ?

1. La rencontre avec l’artiste, l’animatrice responsable de l’accueil en résidence d’artistes et l’interlocuteur ad-hoc :

De par sa formation ou son expérience dans le domaine concerné, chacun des membres de notre équipe se présente comme un interlocuteur pertinent, ayant les capacités professionnelles nécessaires pour rencontrer l’un ou l’autre artiste en résidence en fonction de son champ d’activités.

Durant cette rencontre, l’objectif principal est de poser les enjeux de la création et de la résidence. Ensuite, établir plus en détail, la présentation des lieux, la démarche de soutien à la création du CC et la convention de partenariat stipulant les modalités pratiques et la question du retour artistique.

Quels sont les enjeux, besoins, objectifs de la résidence ?

Quelles sont les modalités de la convention ?

Les artistes ont-ils bien conscience de l’exigence rencontrée en termes d’énergie, de préparation, de détermination des objectifs et de moyens à y mettre ? Parfois sur le long terme ?

Les objectifs sont-ils réalistes et réalisables ? 1 journée = autant d’heures = autant d’énergie.

Quel cadre peut-on apporter pour optimiser l’organisation ?

Rencontre-t-on bien la demande de l’artiste ? Disponibilités de l’équipe, des lieux, du matériel… Organisation de rencontres avec des publics concernés par la thématique ou la tranche d’âge souhaitée…

Peut-on déjà envisager le retour artistique ? Sous quelle forme ?

**Convention de partenariat**

L’examen du dossier et la rencontre sont positifs ? Nous pouvons concrétiser l’aide !

Les modalités pratiques :

Les artistes admis en résidence chez nous, signent une convention de partenariat (voir annexe) dans laquelle est, entre autres, stipulé qui est la personne responsable, les objectifs de résidence, les questions d’assurance, la période concernée, le retour artistique.

Aucune charge financière n’est facturée à l’artiste hormis la participation aux frais d’assurance du matériel de 10€/par jour d’occupation uniquement dans la salle culturelle Paul-Charles Goossens, entièrement équipée (son/lumières/scène/loges).

A l’heure actuelle, nous ne disposons pas de locaux permettant le logement des artistes sur place. Cependant, à l’initiative d’artistes de rue et de circassiens, un logement en caravane dans la cour privée de l’ancienne IPES et dans de bonnes conditions de confort, a déjà été réalisé (accès à la petite cuisine, toilettes, douche). Un partenariat avec L’Auberge de Jeunesse Simenon ou un logement ponctuel dans les loges de la salle culturelle sont aussi envisageables.

Focus sur le retour artistique :

Toujours adapté au développement sensible et positif du projet, le retour artistique est un moment d’échange avec chacune des compagnies ou chacun des groupes qui vient chez nous. Il nous semble en effet important que l’artiste ne reste pas isolé dans sa bulle de création, mais entre en contact avec les publics partenaires, les écoles, les associations membres, les autres artistes et tisse ainsi du lien entre la création et le tissu social attaché à notre territoire, tout en enrichissant son processus de création. Le partenariat se construit en regards croisés avec l’artiste en fonction de ses besoins mais aussi des objectifs de travail envisagés.

Ces résidences, en tant qu’étapes de travail, donnent lieu à des bancs d’essai, des rencontres entre artistes professionnels et amateurs, les artistes et la population, des possibilités de diffusion durant un événement programmé dans notre saison (expositions, concerts, showcase, petites scènes, festival des artistes en création à Chênée, concert SAVEDD, Autour de la femme, Théâtre adulte, Théâtre à l’école…), des ateliers ou autres possibilités de rencontres avec la population ou les membres des associations partenaires, publics spécifiques ou des programmateurs (bancs d’essai, concerts, vernissages, lectures publiques,…).

**Conclusion**

L’Aide à la création offre ainsi un espace précieux de recherche où l’artiste explore en toute liberté sans être tenu par une obligation de résultat.

Fort de son expérience en ce domaine, notre Centre culturel souhaite continuer à accorder une attention privilégiée à ces créateurs en leur offrant encore plus de disponibilités, en multipliant les compétences, en affinant notre accueil et en perfectionnant nos équipements.

D’une pertinence renforcée par le contexte économique présent, notre projet de soutien à la création, est sans cesse questionné afin d’être toujours en phase avec les réalités du monde artistique en perpétuel mouvement.